



**HAL**  
open science

## Contre-temps, De la recherche et de ses enjeux. Arts, architecture, design. Pierre-Damien Huyghe

Lucile Haute

► **To cite this version:**

Lucile Haute. Contre-temps, De la recherche et de ses enjeux. Arts, architecture, design. Pierre-Damien Huyghe . Azimuts, 2018. hal-02018893

**HAL Id: hal-02018893**

**<https://hal.science/hal-02018893v1>**

Submitted on 14 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***Contre-temps, De la recherche et de ses enjeux. Arts, architecture, design.***

Pierre-Damien Huyghe, Paris, éB42, 2017, 170 pages.

Compte-rendu de lecture par Lucile Haute (UNÎMES + EnsadLab)

—  
5683 caractères

(7758 caractères avec les notes)  
—

Cet ouvrage apporte une précieuse contribution à l'actuel débat français sur la recherche en écoles d'art et de design\*1 et plus généralement au rôle de la formation dans ce domaine.

La situation actuelle est consécutive de la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD) adoptée en 2002, en vue de l'harmonisation européenne engagée par le processus de Bologne. Amorcé en 1998, celui-ci visait notamment à normaliser et réorganiser les formations avec notamment un premier cycle de trois ans « correspondant à un niveau de qualification approprié pour l'insertion sur le marché du travail européen\*2 ». Cette orientation de la formation vers la professionnalisation, l'auteur de *Contre-temps* la déplore. « Le temps de l'éducation n'a jamais été parfaitement libéré des attentes et des processus sociaux » écrit-il « mais une certaine émancipation du scolaire par rapport au social reste souhaitable\*3 ». L'auteur pose la question en rappelant le rôle historique de l'enseignement universitaire : l'emploi doit-il être la seule perspective de la formation ? « S'il permet de vivre socialement dans les conditions en vigueur, permet-il davantage, c'est-à-dire d'exister dans la société ? Permet-il à cette dernière d'exister elle-même, c'est-à-dire de se sortir de ses propres conditions ? [Car] une société n'est pas une machine, un système, mais un ensemble à histoires.\*4 »

Après avoir passé au crible les origines et les évolutions de la terminologie en vigueur, l'auteur dénonce une confusion entre scolarité et formation\*5. À une scolarité « élémentaire », qui visait à « éduquer, inscrire en chaque esprit les données de savoirs supposés premiers ou fondamentaux\*6 » succède une scolarité « de base » appelant une poursuite d'étude pour être « achevée », puis une « formation permanente » voire « continue », typique de ce que Gilles Deleuze aura nommé « société de contrôle\*7 ». Les conditions sont réunies pour que les 2ème et 3ème cycles de l'université ne constituent plus un espace-temps distinct de la formation, un « au-delà » associé à l'esprit de recherche\*8. « La recherche, telle du moins que [l'auteur en soutient] la signification, est une façon de faire défaut au principe de la formation. La recherche consiste précisément à prendre du temps pour en contourner la plus immédiate exigence.\*9 » L'université, l'école, peuvent ou veulent-elles encore être des espaces préservés, à contre-temps d'une pensée de la rentabilité, visant moins l'économie de la connaissance qu'une dépense de questions ?

Convoquant la philosophie comme attitude, l'auteur associe l'étude ou la recherche à une posture humble, de « savoir que l'on ne sait pas mais désir d'être dans la fréquentation du savoir\*10 ». Cette recherche déçoit toute planification. « On ne cherche pas ce qu'on veut mais ce qui peut l'être\*11. » Or la recherche elle-même se professionnalise. « Un savoir-faire réservé ne lui est plus nécessaire. Une activité qui a pu correspondre à un métier statutairement défini est en train de devenir [...] une profession, une activité qui se professe, qui se déclare et qui peut se satisfaire d'être performée.\*12 » L'auteur identifie un mouvement analogue pour l'art. Référant à la distinction aristotélicienne entre faire (*poièsis*) et agir (*praxis*), il souligne un glissement de l'art du côté de l'action plutôt de la fabrique, une minoration du faire et une majoration du faire savoir ou du faire croire\*13. Or pour qu'il y ait de la recherche dans le faire lui-même, dit-il encore, il faut un certain souci du faire\*14.

Car enfin, cette injonction à la recherche faite aux écoles charrie un débat relatif à la nature même de cette recherche, que l'auteur synthétise en cette question : « Qu'y a-t-il donc de spécifique en art [en design ou en architecture] qu'on puisse inscrire au nom de la recherche\*15 ? » Quand l'université s'est ouverte aux pratiques en créant les départements d'arts plastiques voici cinquante ans, ceux-ci ont été associées au domaine des lettres. « Les arts ne sont pas moins que les lettres des pratiques expressives et symboliques. [De plus,] il est moins coûteux de les gérer comme les disciplines littéraires\*16. » Dans l'argument économique s'enracine le contentieux : sans moyens techniques, sans ateliers, quelle valeur donne-t-on à la pratique ? L'injonction à la recherche faite aux écoles est concomitante à la dépréciation du travail effectué à l'université. Qu'est-ce qui se fait déjà à l'université et qu'est-ce qui ne peut s'y faire, qui trouve dans les écoles un environnement propice\*17 ? L'auteur développe une terminologie tripartite : recherche « en », « sur », « avec » une pratique\*18. La recherche « avec », ou « par le design » ouvre ainsi « un champ méthodologique variable\*19 », distinct de la tradition historique de l'université de réflexion méthodologique objectivante : la recherche « sur ». La recherche « avec » l'art, le design, l'architecture « travaille avec une pratique pour faire quelque chose qui n'est pas immédiatement inscriptible au nom de cette pratique\*20 ». Libre de toute de tradition institutionnelle, la recherche « en » art et en design « ne saurait se passer de pratique\*21 » et invite à reconnaître que « la recherche [puisse] ne pas se déposer dans du discours\*22 » jusqu'à souligner la valeur de formes non discursives.

« À charge » diront certains, « datés » diront d'autres, les arguments déployés ici interrogent le mouvement engagé depuis vingt ans dans nos institutions. L'absence d'ouverture vers des cas européens ou canadiens pourra être regrettée. Dans son style clair, docte et récuratif, avec son habituel souci philologique, l'auteur permet une mise en perspective bienvenue.

— notes —

1\* Voir le résumé de la situation française et des enjeux notamment financiers dans *Demain l'école d'art, actes des assises ANDÉA 2015* (en particulier : note p.12).

2\* Déclaration de Bologne, 19 juin 1999, voir :

<[https://www.coe.int/t/dg4/highereducation/EHEA2010/BolognaPedestrians\\_fr.asp](https://www.coe.int/t/dg4/highereducation/EHEA2010/BolognaPedestrians_fr.asp)> et :

<[https://fr.wikipedia.org/wiki/Processus\\_de\\_Bologne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Processus_de_Bologne)>

3\* Pierre-Damien Huyghe (2017), *Contre-temps, De la recherche et de ses enjeux. Arts, architecture, design*. Paris, B42, p.49.

4\* *Ibid.*, p.55.

5\* *Ibid.*, p.50.

6\* *Ibid.*, p.51.

7\* Voir Gilles Deleuze (1990), « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », in *Pourparlers 1972 - 1990*, Les éditions de Minuit, Paris.

8\* Pierre-Damien Huyghe, *op. cit.*, p.43.

9\* *Ibid.*, p.22.

10\* *Ibid.*, p.29.

11\* *Ibid.*, p.66.

12\* *Ibid.*, p.74.

13\* *Ibid.*, p.22 et p.25.

14\* *Ibid.*, p.25.

15\* *Ibid.*, p.69.

16\* *Ibid.*, p.13.

17\* Il est à noter que l'auteur se garde de citer des cas concrets, ni d'un côté (recherche « en » ou « avec » la pratique menées à l'université), ni de l'autre (création de laboratoire de recherche dans les écoles, reconnus ou non par les autorités compétentes), conservant une distance critique.

18\* L'auteur reprend des conférences et écrits antérieurs, notamment : « Quelques repères pour une recherche « en » arts » dans : Mireille Coro-Lena, dir., *Faire théâtre sous le signe de la recherche*, Presses universitaires de Rennes, 2017, pp. 199-210. Cette typologie semble s'élaborer dès 2010 — les événements mentionnés en préambule pp.11-12 ne sont pas clairement datés. Elle trouve écho dans celle proposée par Victor Burgin relativement aux thèses associées à une pratique artistique (doctorat « à option histoire et théorie », doctorat « à option pratique » et « doctorat en art »). Victor Burgin, « Quelques réflexions sur les diplômes de "Recherche" dans les départements d'arts visuels » dans Christophe Kihm, Valérie Maridorakis (dir.), *Transmettre l'art, figures et méthodes. Quelle histoire ?*, 2013.

19\* Pierre-Damien Huyghe, *op. cit.*, p.14.

20\* *Ibid.*, p.71.

21\* *Ibid.*, p.62.

22\* *Ibid.*, p.14.